

---

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.  
N'imprimons que si nécessaire.

----- Message transféré -----

**Sujet :** [INTERNET] PRÉFECTURE DE LA CREUSEAVIS AU PUBLICENQUETE  
PUBLIQUE RELATIVE A UNE DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET DE SESANNEXES AU  
LIEU-DIT «LAS QUETTAS», COMMUNE DE GOUZON

**Date :** Mon, 29 Mar 2021 12:12:20 +0200

**De :** [martinelombardo@free.fr](mailto:martinelombardo@free.fr)

**Pour :** [pref-environnement@creuse.gouv.fr](mailto:pref-environnement@creuse.gouv.fr)

Bonjour ,

Ce projet "monstrueux " de Centrale photovoltaïque , aussi près de la ville et surtout d'un site magnifique : Le GOLF de la Jonchère , seul golf creusois qui accueille beaucoup de joueurs,

**c'est tout simplement impensable !**

Comment peut on avoir de pareilles idées :

C'est vraiment dénaturer notre beau site .

C'est faire "du fric " sans se soucier de la faune ,de la flore , de la beauté de notre campagne .

Creusoise depuis toujours , travaillant depuis près de 40 ans à Gouzon , je suis complètement CONTRE ce projet , à cet endroit .

Cordialement

Martine LOMBARDO